



Je voudrais savoir si edf peut prendre de l'argent comme ça sans

Par **CLAUDE**, le **02/03/2010** à **12:51**

Bonjour,
Avant tout je vous remercie de prendre le temps pour lire ma question
Je suis au chômage depuis quelque mois (940 euros), je devais 700 euros à EDF.
Pour payer ma dette j'ai fait la démarche auprès mon assit social la quelle a envoyer une lettre pour payer ma dettes a plusieurs foispas de réponse et d'un coup EDF me prendre les 700 sans me dire avant pas lettre de avertissement rien ;;;résultat je me mis en retard pour mon loyer et autre dettes ;; j'ai du payer deux mois ensemble 1200 euros plus les frais de avocat que l'agence m'impose pour mon retarde et tout ensemble m'a mit dans une situation très difficile
Je voudrais savoir si EDF peut prendre de l'argent comme ça sans prévenir (surtout que je voulait bien payer mais je ne pouvais pas payer justement d'un coup) et si no je peut faire quelque chose pour me défendre ?,????
Merci de me guider